

CANDIDATURE A L'INTERNAT

Vie scolaire

Affaire suivie par
Les CPE
Téléphone
04 74 66 16 32
Télécopie
04 74 66 13 96
Courriel
vie-scolaire1.693734J@ac-lyon.fr

2, Place Georges Dutrève
BP 50211
69823 BELLEVILLE Cedex

www.aiguèranda.fr

L'INTERNAT est un service rendu. Le Chef d'Etablissement prononce l'inscription en fonction des places. Une fiche de critères est donc établie.

En conséquence, toute demande d'inscription ou de réinscription ne peut être systématiquement acceptée. Elle ne sera effective qu'après examen des motifs : priorité est donnée à l'éloignement géographique du domicile familial pour les élèves normalement affectés dans l'établissement en fonction de leur orientation scolaire et en fonction des places disponibles.

Les demandes seront recensées à l'inscription. Après examen de l'ensemble des dossiers, les familles seront informées de la décision par courrier.

